

**30 octobre 2007**

## **Parcs éoliens de Mont-Louis et de Gros-Morne Hautes tensions**

D'ici quelques jours, Hydro-Québec proposera le tracé final de la ligne haute tension de 230 kilovolts, qui reliera les parcs éoliens de Mont-Louis et de Gros-Morne au réseau d'Hydro-Québec. Or, à la veille de ce dévoilement, un regroupement de propriétaires terriens de la Haute-Gaspésie, baptisé Valorisation Haute-Gaspésie, sollicite un moratoire, le temps, précisent-ils, d'informer la population sur les impacts des projets éoliens.

La porte-parole du groupe, Maria Munoz-Argote, dénonce la façon de procéder de la société d'État, qui n'a fait aucune consultation publique avant de présenter officiellement le nouveau tracé qui détruira, selon elle, le paysage et les propriétés des gaspésiens.

En effet, bien que le projet ait fait l'objet de consultations en mai dernier et qu'Hydro-Québec ait apporté quelques modifications à son plan initial, elle n'a pas répété l'expérience.

« On avait déjà quelque chose qui nous semblait convenable, ça nous a permis de le bonifier socialement », défend Gilles Hamel, ingénieur et directeur du projet de transport d'Hydro-Québec

Ce dernier rappelle d'ailleurs que les propriétaires concernés ont eu, et ont encore, l'occasion d'exprimer leurs doléances et qu'Hydro-Québec en tient compte. Un tracé plus au sud évitera une trentaine de propriétés de Marsoui et de La Martre. À Saint-Anne-des-Monts, la société d'État propose de déplacer sa ligne de trois kilomètres au sud pour accommoder les propriétaires.

« On a entrepris une nouvelle séance de consultations auprès de la municipalité et des propriétaires concernés et actuellement la tendance s'en va vers la tendance sud », explique Gilles Hamel.

Or, selon Maria Munoz-Argote, cela ne fait que déplacer le problème.

« Un propriétaire qui est touché par la ligne est consulté, mais son voisin, qui va voisiner cette ligne-là, n'en sait absolument rien et ça, c'est inacceptable pour une société d'État », déplore-t-elle.

Hydro-Québec prévoit rencontrer encore quelques propriétaires dans les prochains jours. Selon M. Hamel, seuls de minuscules détails sont encore susceptibles d'être changés.

Le tracé final sera déposé dans les prochains jours. [Radio-Canada](#)

## **Partenariat d'affaires entre la Gaspésie et l'Europe à développer**

L'objectif de cette visite était de présenter le potentiel économique de l'Allemagne, mais aussi de l'Autriche et de la Suisse pour créer davantage de partenariats d'affaires avec la Gaspésie et les Îles.

Les marchés ciblés sont les créneaux d'excellence de la région, l'éolien, le tourisme et les pêches. L'Allemagne est le leader mondial de l'éolien avec 4 des 10 plus grands manufacturiers mondiaux, dont Énercon. En Europe, l'Allemagne est le principal partenaire économique du Québec. Les entreprises allemandes procurent 10 mille 500 emplois dans la province, mais elles sont pratiquement absentes en Gaspésie.

Charles Villiers analyse que l'éolien sera la principale planche de salut pour d'éventuels partenariats entre les 2 pays. Mais le secteur des pêches est aussi sous-exploité, considérant que l'Allemagne est l'un des principaux importateurs de poissons et fruits de mer. Il y a aussi de l'intérêt pour les produits maricoles, selon le délégué général. Charles Villiers, délégué général du Québec à Munich: "Déjà, on importe du homard de la Gaspésie, mais on pourrait aller beaucoup plus loin et même chose pour le récréotourisme. On sait qu'il y a 67 mille Allemands qui viennent comme touristes au Québec chaque année, 350 mille partout au Canada. On sait qu'il y a 4 pour cent qui viennent en Gaspésie, environ 300 personnes. Ce sont des touristes qui dépensent beaucoup d'argent. C'est à développer et je pense qu'il y a ici une autre filière intéressante, augmenter le nombre de touristes allemands en Gaspésie." **CHAU-TVA**

## **Les acériculteurs assurent la vente de sirop gaspésien en Europe**

La vente de sirop d'érable biologique gaspésien est assurée sur les marchés européens.

Le président de Produits d'érable gaspésien, Martin Malenfant revient d'un séjour en Europe, il y a 3 semaines. Cette compagnie regroupe 5 producteurs de la région. Monsieur Malenfant exploite une érablière de 60 mille entailles à Escuminac.

Cette mission visait à confirmer un premier partenariat signé l'an dernier. Une première vente de sirop a été conclue au début de 2007.

Le client s'est dit satisfait du produit et souhaite maintenant développer une entente à long terme. **CHAU-TVA**

## **Guy Condo attend le feu vert de Québec**

Au lendemain de la rencontre tenue à Grande-Vallée nous avons parlé à Guy Condo, le nouveau chef de Gesgapegiag. Il est confiant de voir le projet de pourvoirie se réaliser sur le canton Baldwin tout comme la ministre Nathalie Normandeau. Résultats: des chasseurs accusent maintenant le gouvernement de mauvaise foi dans ce dossier.

Guy Condo, chef Gesgapegiag: « I'm almost positive we're going to have according to the government.»

Le nouveau chef de Gesgapegiag est optimiste de pouvoir opérer la pourvoirie à droits exclusifs d'ici l'automne 2008. Sa volonté est de créer de l'emploi pour une vingtaine de personnes, autochtone et non autochtone.

Il n'a pas l'intention d'empêcher qui que ce soit de chasser sur le canton Baldwin. La pourvoirie sera accessible par tous dit-il.

Guy Condo, Chef Gesgapegiag: «They are not put a side not to hunt on Baldwin territory. It will be open to it's what you call a "pourvoirie" or "outfitter". So they will be allowed to go and hunt. We are not stopping nobody.»

TRADUCTION: «Les chasseurs pourront venir et chasser partout sur la Baldwin. La pourvoirie sera accessible à tous.»

De passage à Caplan ce matin, Nathalie Normandeau tient le même discours que la semaine dernière. La consultation s'impose parce qu'elle l'a promis. Elle est confiante que des opposants au projet changent d'idée.

Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des régions: «Les gens pourront pas nous reprocher par la suite de ne pas les avoir consulté, de ne pas les avoir informé, de ne pas le avoir mis dans le coup par rapport à quoi pourrait ressembler ce projet de pourvoirie.»

Reste que certains chasseurs se sentent mis devant un fait accompli. Jacques Lefebvre s'en prend maintenant au gouvernement et l'accuse de faire de la dictature.

Jacques Lefebvre, vice-président Association chasse et pêche BDC: «Je pense que dans le climat économique et social que les Gaspésiens vivent depuis des décennies, le manque d'emploi, les fermetures et tout ça, la bête gaspésienne est acculée au mur. Elle va mordre.

Si ils ne sont pas capables de réaliser ça bien non seulement ils sont incompetents mais ils sont stupides.»

Difficile de dire comment tout cela se traduira. Il faut d'abord que toutes les parties concernées prennent connaissance de la nouvelle version du projet de pourvoirie. La ministre Nathalie Normandeau se donne jusqu'en décembre 2007 mais des chasseurs ont déjà demandé une prolongation. D'un côté, les chasseurs s'opposent à une pourvoirie et de l'autre deux paliers de gouvernement qui veulent aller de l'avant avec le projet. Il y a aussi ceux qui sont favorables mais ils se font plutôt discrets. **CHAU-TVA**

## **Un prix à Gaspé pour ses efforts pour conserver l'environnement**

**La Ville de Gaspé se voit décerner une mention dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, qui se déroulait du 14 au 21 octobre.**

Action-Rebuts, qui organise l'événement, a agi à titre de jury dans le Défi municipalités. Ce défi a pour but de limiter les tonnes enfouies en incitant à promouvoir et à appuyer des activités visant la réduction.

Au total, 19 municipalités avaient déposé leur candidature et Gaspé a remporté la mention honorifique spéciale région pour ses efforts.

Dans les activités proposées par Gaspé, notons des visites au lieu d'enfouissement technique et à la déchetterie, visite du centre de tri de Grande-Rivière, offre de formation sur le compostage et entrevue sur les ondes de Radio-Gaspésie sur le recyclage, entre autres.

Selon Sylvio Bourget, il y a encore du travail à faire pour inciter certains individus à recycler, notamment en ce qui a trait au secteur commercial.

Notons qu'un règlement pour 2008 oblige les municipalités à réduire de 65 % leur volume d'enfouissement. Sylvio Bourget est d'avis que pour atteindre les objectifs, il faudra passer par le compostage, alors que 40 % du volume des déchets pourrait être utilisé à cette fin. [Radio-Gaspésie](#)

## **L'usine Glasfiber passée au crible par la CSST**

**L'usine de pales d'éoliennes de LM Glasfiber à Gaspé a fait l'objet de nombreuses dérogations à la Loi sur la santé et la sécurité du travail de la CSST depuis le début de ses activités en 2006.**

La CSST et la Santé publique ont noté plusieurs autres problèmes en milieu de travail, a appris Le Soleil, qui a obtenu copie, par l'entremise de la Loi sur l'accès à l'information, de plusieurs rapports d'intervention de la CSST, entre février 2006 et mars 2007. Ces rapports font état de 14 dérogations (ou manquements) à la Loi de la CSST dans cette usine qui emploie 300 personnes.

Ainsi, le 2 août 2006, il est notamment rapporté ceci : un travailleur de production au moule a eu deux doigts de la main gauche écrasés; des travailleurs ont reçu des produits contrôlés (matières dangereuses) au visage; on note des cas d'urticaire à la suite de contacts avec différents produits. Sur le plan de la ventilation, on évoque la présence de poussière dans l'air. Plusieurs dérogations sont aussi rapportées, dont la suivante : les contenants de résines ne possèdent pas d'étiquettes de l'employeur contenant des informations importantes (le nom du produit, les précautions à prendre pour son utilisation, sa manutention ou en cas d'exposition).

Le 5 octobre 2006, il est relaté que certains résultats d'échantillonnage dans la zone respiratoire des travailleurs dépassent de façon importante les valeurs permises. Les échantillonnages effectués en septembre 2006, par la Direction régionale de santé publique révèlent des niveaux de styrène dépassant largement les valeurs permises, soit de 15,6 % à 91,3 %. Ce problème a été sitôt réglé, rapporte-t-on. Le styrène est possiblement cancérigène pour les humains, selon le répertoire toxicologique de la CSST.

D'autres dérogations s'ajoutent, soit que les renseignements concernant la concentration de l'oxygène à l'intérieur de la pale avant le travail à l'intérieur de celle-ci ne sont pas disponibles par écrit sur les lieux mêmes du travail; que les lampes frontales utilisées par les travailleurs à l'intérieur de l'espace clos ne sont pas approuvées pour être utilisées dans un environnement contenant des gaz ou des vapeurs inflammables; et l'employeur ne fournit pas aux travailleurs affectés aux opérations de sauvetage en espace clos l'équipement de protection respiratoire prévu par la documentation à cet effet.

Le 8 février 2007, la CSST constate depuis le début des opérations que plusieurs lésions survenues sont de deux natures : troubles musculosquelettiques et corps étrangers dans les yeux. Le même jour, l'inspecteur de la CSST constate par contre une « nette amélioration au niveau de la tenue des lieux dans l'usine ». L'exposé du 9 mars suivant, rapporte que le programme de prévention de l'entreprise n'était toujours pas transmis à la CSST, dépassant le délai d'un an permis par la Loi.

Il sera remis un mois plus tard a confirmé au Soleil, Éric Arseneault, porte-parole de la CSST. Des 14 dérogations « toutes inacceptables », dit-il, trois restent à être corrigées. D'ailleurs, la CSST confirme que sa dernière visite dans l'usine, soit le 28 septembre visait à en faire le suivi. Si M. Arseneault admet que LM Glasfiber fait preuve de « collaboration », les inspecteurs continueront à faire des « visites qui ne sont pas toujours annoncées à l'avance ».

« On est très inquiets de la situation », lance la présidente régionale de la CSN, Marylène Nicolas, représentante des travailleurs de l'usine. « On ne veut pas que nos travailleurs se retrouvent avec des problèmes majeurs comme ceux de l'amiante et de Murdochville. La CSST ne peut pas toujours être présente. On gardera un œil ouvert parce qu'il y a encore des problèmes ici. »

Chez LM Glasfiber, la santé et la sécurité des travailleurs est une « priorité », souligne le directeur général de l'usine, Martin Couture. « Il y a eu des accidents et il va probablement y en avoir d'autres parce que c'est la nature de la vie. Le but étant de les minimiser autant que possible », dit-il, en promettant de continuer à collaborer avec les instances. L'Agence régionale de la santé publique a confirmé au Soleil qu'elle poursuivra ses surveillances dans l'usine. [Le Soleil](#)

## **Rencontre avec le président de Via Rail**

Raynald Blais veut que les horaires du train Chaleur s'améliorent.

Le député fédéral de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine rencontrait hier avant-midi le président de Via Rail, Paul Côté, à Montréal. Il profitait du fait qu'Ottawa vient d'annoncer un investissement de 692 millions de dollars sur 5 ans pour Via Rail.

Le député bloquiste demande à Via Rail d'augmenter le nombre de trains de passagers hebdomadairement. Selon lui, un train qui circule 3 jours par semaine est insuffisant pour offrir un service de qualité.

Raynald Blais soutient que le président de Via Rail a promis d'étudier cette possibilité.

L'avantage actuellement, selon le député bloquiste, c'est que Via Rail dispose de moyens financiers qui pourraient lui permettre d'améliorer les services. Toutefois, il ne s'attendait pas à des engagements formels de la part du président de Via Rail.

Le député fédéral de la Gaspésie et des Îles demande aussi que Via Rail améliore ses équipements et ses infrastructures. **CIEU-FM**

## **Travail récompensé**

Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie remet 5 mille dollars en bourses à des propriétaires de lots boisés de la région.

Cette année, les 3 prix de 1100 dollars, ont été remis à des producteurs forestiers de la Baie-des-Chaleurs. Ils s'agit des bourses les plus importantes.

Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie a profité du deuxième Forum sur la forêt privée gaspésienne, qui se tenait en fin de semaine dernière à Sainte-Anne-des-Monts, pour remettre ses prix de l'Excellence en forêt privée.

Ainsi, Eugène Arsenault de Caplan a décroché le premier prix dans la catégorie des propriétés de moins de 50 hectares. Henri et Edmond St-Onge, qui possèdent des lots boisés dans le canton Robidoux, ont obtenu la première bourse dans la catégorie des propriétés couvrant une superficie entre 50 et 150 hectares. Pour sa part, Bernard Dubé, un travailleur sylvicole de la Coopérative d'aménagement de la Baie-des-Chaleurs, a mis la main sur le premier prix pour les propriétés de plus de 150 hectares.

Des seconds prix de 500 dollars ont également été remis dans ces mêmes catégories. Raoul Leblanc a mis la main sur une de ces récompenses pour les travaux qu'il a effectués sur ces propriétés de l'Alverne, au nord de Pointe-à-la-Croix. Les 2 autres récompenses ont été remises à des propriétaires de lots boisés de la Haute-Gaspésie.

Une mention honorable et un chèque de 200 dollars ont également été remis à Christian Dubé de New Richmond pour les efforts qu'il consacre à l'aménagement de son boisé. **CIEU-FM**